

A l'approche des vacances d'été, le CCA Infos aborde plusieurs thèmes en étroite relation avec le développement de notre territoire. Le tourisme constitue un des volets de la dynamique économique : boucles équestres et cyclables proposent des chemins nouveaux pour découvrir nos paysages, une nouvelle carte éditée par Baie de Somme 3 Vallées et la signalétique touristique à venir confortent notre démarche d'accueil et de valorisation du patrimoine naturel ou architectural. La protection du site archéologique de Caours participe aussi d'une appropriation d'un passé certes lointain mais qui a modifié les thèses en cours sur les populations du Néanderthal et placé cette commune de l'Abbevillois au cœur de la recherche: autant d'atouts au service de l'image de notre territoire.

Protéger la population des aléas climatiques et préserver notre environnement s'inscrivent naturellement dans l'action que je conduis avec nos partenaires en matière de développement durable : la restauration des cours d'eau le Doit et les Nonnains en témoigne . De même, la restructuration de certains sites demande une analyse minutieuse des pollutions antérieures, c'est le cas de l'implantation du futur Conservatoire de Musique et de Danse de l'Abbevillois. En matière de rénovation de l'habitat, le Service Public de l'Efficacité Énergétique (SPEE) aidera les particuliers de l'Abbevillois, retenu comme zone pilote, à mieux maîtriser leur consommation énergétique et à participer ainsi à la transition énergétique devenue un objectif incontournable. Enfin, à découvrir pour imaginer une rentrée ludique, les grandes lignes de la saison du Conservatoire de Musique et de Danse et les premières expositions de l'école des Beaux-Arts. Dans cette optique du bien vivre ensemble, les élèves de Drucat et de Mareuil-Caubert, nouveaux venus dans le dispositif des activités périscolaires, bénéficieront de propositions inventives.

Nicolas Dumont

Président de la Communauté de Communes de l'Abbevillois,
Maire d'Abbeville - Premier Vice-président de la Région Picardie

Restauration des cours d'eau

Au Printemps 2001, la vallée de la Somme connaît une crue exceptionnelle qui déclenche des inondations sans précédent sur de nombreuses communes dont Abbeville et Mareuil-Caubert...

Fin 2002, le Préfet en concertation avec le Conseil général de la Somme décide par décret la mise en place d'un syndicat mixte d'aménagement hydraulique du Bassin Versant de la Somme (AMEVA). Il a pour objectif de définir un programme d'aménagement global de travaux de prévention et de lutte contre les inondations. Pour Abbeville, un plan de restauration des cours d'eau, le Doit et les Nonnains, affluents de la Somme situés sur sa rive gauche est programmé. Dans ce cadre, la CCA adhérente de l'AMEVA, a missionné le cabinet ARTELIA pour étudier l'amélioration des écoulements lors des crues de façon à diminuer le risque inondation. Il s'agit aussi, de façon plus globale, de mener à bien la reconquête et la préservation de la qualité de l'eau.

Le cabinet ARTELIA a donc proposé une série d'aménagements afin de maintenir un bon niveau d'écoulement en cas de crue: reprofilage des berges, modification du pont passant au-dessus des Nonnains route de Rouen qui constitue aujourd'hui un frein aux écoulements. Il sera entièrement redessiné par les services du Conseil Général.

Le passage busé (canalisation en béton régulant le débit de l'eau) actuellement sous-dimensionné fera place à un ouvrage à plus grande capacité d'écoulement. Dans certains secteurs, un élargissement du cours d'eau est nécessaire pour augmenter la capacité hydraulique. Ces travaux seront réalisés après obtention d'un accord écrit des propriétaires des terrains concernés par le tracé. Dans ce cadre, un dossier d'intérêt général a été réalisé. Une enquête publique est ouverte jusqu'au 24 juillet. Le dossier est consultable en mairie d'Abbeville et de Mareuil-Caubert. A défaut d'accord amiable avec les propriétaires, une procédure d'expropriation pour intérêt général sera lancée.



Ces travaux seront financés par la CCA, l'Agence de l'Eau, le Conseil régional de Picardie et le Conseil général de la Somme. Ils se déclinent de la façon suivante :

- * Curage du Doit pour la partie située sous le pont de la RD 928.
- * Reprofilage de la rive gauche du Doit, rue du Marais Malicorne ce qui implique un recul de la crête de berge afin d'élargir le tracé et une plantation d'hélophytes sur le talus. Les hélophytes sont des plantes enracinées dans l'eau dont les tiges et les feuilles sont aériennes. Elles ont un rôle d'épuration des sédiments, protègent la faune des prédateurs et fixent les berges.
- * Rue du Voyeul st Jean: les berges seront redessinées par retalutage et plantées d'hélophytes.
- * Chemin de Mautort à Caubert : les berges seront traitées comme celle de la rue du Voyeul, la partie busée sera supprimée et l'eau s'écoulera à nouveau à ciel ouvert. Un replat situé sur la partie inférieure de la berge sera plantée également d'hélophytes.

Quand l'homme du Néandertal faisait étape à Caours...

Petite commune paisible de l'Abbevilleois, Caours fit la une des médias en 2006, suite à une découverte archéologique qui révolutionna les théories établies sur la vie des hommes néandertaliens.

La Picardie est connue pour la richesse archéologique de son sous-sol et Abbeville fut la ville d'adoption d'un des fondateurs de la Préhistoire : Jacques Boucher de Perthes. Mais les champs de nos campagnes réservent encore de nos jours des surprises aux archéologues et souvent suppositions et hasard se conjuguent pour faire avancer à grands pas la recherche historique.

Dès les années cinquante, la présence de zones de tuf importantes sur la commune de Caours augurait d'éventuelles traces archéologiques. Le tuf, sorte de concrétion calcaire, conserve idéalement après assèchement la matière osseuse. Deux érudits, Léon Aufrère et l'abbé Breuil avaient déjà émis des hypothèses sur la présence possible de témoignages archéologiques importants.

53 ans plus tard, l'INRAP et le CNRS, s'engagent dans une étude sur les dépôts alluviaux du dernier épisode interglaciaire soit de 130 000 à 115 000 ans avant « le présent » soit 1951 date de la mise au point de la méthode de datation par le carbone 14.

Le géologue Pierre Antoine lors d'un de ses passages sur les zones plus ou moins repérées comme zones de fouilles possibles, repère un tas de tuf dans une propriété de Caours où le propriétaire a entrepris de creuser pour installer un bassin. Sa curiosité aiguisée, notre chercheur repère à l'œil nu nombre de débris osseux et de petits silex qui laissent espérer une récolte des plus fructueuses. Des sondages à la tarière (petits forages de 10cm de diamètre) confirment l'intérêt du terrain.

De 2005 à 2010, 6 campagnes de fouille sont menées sur cet ensemble de 5000m² de tuf délimité en 2 zones (l'une de 300m², l'autre de 100m²). Le tuf livre des trésors inattendus : ossements de chevreuils, cerfs et daims, présence de 3 foyers sur un niveau de fouille et de nombreux silex taillés.

Conclusion : le site de Caours a sans aucun doute hébergé d'importants campements humains. La présence d'un cours d'eau, le Scardon, dont l'ancien lit borde le chantier de fouilles, indispensable aux animaux en quête d'eau, de silex, matière idéale pour la fabrication d'outils de découpe rend cette zone idéale pour la chasse et le débit des bêtes abattues. Les animaux transportables entiers à dos d'homme étaient débités sur le site. Rhinocéros, aurochs (soit des bêtes de plus d'une tonne) quant à eux, étaient dépecés sur place, et ramenés par morceaux sur le site. Caours apparaît donc comme une sorte d'atelier de boucherie où les chasseurs traitaient leur chasse. Mais ce n'est pas son seul intérêt. La datation du site appartenant au dernier interglaciaire remet en cause l'hypothèse selon laquelle les néandertaliens auraient disparu en raison du réchauffement climatique. A Caours, le climat tempéré n'a pas été néfaste à la population néandertalienne, cette analyse en fait ainsi un *site unique*, conforté par la profusion des éléments déjà découverts. Des petits sites existent bien en Europe centrale mais de moindre importance.



Jean-Luc Locht - Pierre Antoine - Patrick Auguste



Quel avenir pour ce site unique ?

La Communauté de Communes de l'Abbevilleois procède actuellement à l'achat du site pour le préserver et l'aménager. Un chemin de 83m est prévu pour y accéder. La présence d'une voie verte à proximité contribuera également à sa valorisation. La remise en état du terrain (nettoyage, destruction d'un hangar) est planifiée avant la reprise des fouilles, prévues en 2015. L'aménagement réalisé devra rendre possible l'accès du public pendant les fouilles (en tenant compte des contraintes liées au travail des archéologues et à la sécurité) et en dehors de ces périodes spécifiques. Le talus permet de présenter les coupes de terrain avec des panneaux pédagogiques, les visiteurs appréhenderont ainsi la structure du site. L'ensemble des éléments mis à jour sur le chantier (ossements, silex) après estimation du Ministère et avis du service régional archéologique sera racheté à l'actuel propriétaire du terrain par la CCA. La valorisation de cette collection auprès du grand public est à concevoir. Reste à déterminer le lieu de présentation : à Caours in situ pour quelques éléments emblématiques ? au Musée Boucher de Perthes pour le reste du fonds ? A ce jour, les ossements sont étudiés à l'université de Lille et les silex conservés à l'INRAP à Amiens.

La reprise des fouilles livrera peut-être ce dont rêvent les chercheurs : des restes humains. Rappelons que seules les fouilles de Bache-Saint Vaast près d'Arras ont livré 2 crânes de Néandertaliens.

Une découverte qui comblerait Pierre Antoine, géologue au CNRS (spécialisé en stratigraphie environnementale) Patrick Auguste (archéozoologue) et Jean-Luc Locht de l'INRAP, directeur des fouilles. Ce trio pluridisciplinaire a permis, en unissant leurs compétences, de révéler au monde de la science le passé exceptionnel de Caours.



Os Aurochs et couteau en silex

Partir à bicyclette sur de nouveaux chemins grâce aux boucles « bicyclette » de l'Abbevilleois

Abbeville et l'Abbevilleois traversés par les méandres de la Somme, sont déjà un point de départ idéal pour une balade à vélo. Le chemin de halage en direction de Saint Valéry sur Somme ou d'Amiens, la « traverse du Ponthieu » ainsi que la « Ronde de l'Eau » ont séduit plus d'un amateur de vélo bien décidé à profiter de ces parcours en milieu naturel.

Cet attrait grandissant des habitants et des visiteurs pour découvrir le territoire au rythme d'un 2 roues a conduit depuis plusieurs mois, l'Office de Tourisme de l'Abbevilleois à dessiner des boucles « bicyclette » au départ de l'Abbevilleois. Ces itinéraires, tracés en forme de « marguerite » autour d'Abbeville permettent de pratiquer le vélo sur des chaussées peu empruntées et de découvrir tout le patrimoine qui nous entoure : espaces naturels, points de vue, petit patrimoine... L'association « Richesses en Somme » s'est associée au projet et a transmis à l'Office de Tourisme un inventaire assez détaillé du petit patrimoine « oublié » de la campagne abbevilleoise.

Grâce à ces itinéraires « conseillés », il sera plus facile de rejoindre le réseau de pistes cyclables du littoral, la forêt de Crécy, les étangs de Long et de Longpré... Ces connexions permettent ainsi de démultiplier l'offre de balades et de révéler au public le milieu naturel de l'Abbevilleois et ses richesses qui en font une véritable destination nature. Prochainement, trois des six circuits prévus par l'Office de Tourisme vous seront proposés à travers la nouvelle application mobile de l'Office de Tourisme « Abbeville Tourisme ».

Le Syndicat Mixte Baie de Somme Trois Vallées assurera le balisage de ces itinéraires.



Une signalétique touristique pour guider le visiteur en ville et dans l'Abbeillois !

Economie et tourisme sont deux compétences dévolues à la Communauté de Communes de l'Abbeillois. Ces deux secteurs sont complémentaires et le lien entre tourisme et activité commerciale n'est plus à démontrer.

Accueillir les visiteurs, les informer, promouvoir les atouts touristiques du territoire passe par la mise en valeur de l'offre touristique, commerciale (restaurants, cafés, hôtels, chambre d'hôtes, boutiques...) et patrimoniale. Un diagnostic du commerce et de l'artisanat lancé par la CCA en 2012 a permis de faire un état des lieux et d'identifier les forces et les faiblesses de ces secteurs.

Si la signalétique de stationnement et une meilleure appréhension des capacités commerciales de l'intercommunalité sont à conforter, l'attractivité du centre-ville et de son potentiel commercial auprès des touristes sont largement confirmés par cette étude. Au vue de ces conclusions, un programme d'actions triennal éligible au FISAC (Fonds d'Intervention en faveur des Services, de l'Artisanat et du Commerce) a été mis en place.

En 2013, une réflexion sur les enjeux de la signalétique touristique a été menée par une commission de travail constituée autour de l'Office de Tourisme. Une signalétique touristique claire et cohérente est un élément de base pour le dispositif d'accueil du territoire. Elle établit un pacte psychologique entre le territoire et le visiteur.

Les objectifs de la signalétique sont au nombre de 3.

- Attirer les visiteurs, dès l'entrée sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Abbeillois et de la ville d'Abbeville grâce au positionnement stratégique de panneaux « d'accueil ».
- Diriger les visiteurs grâce à une micro signalisation. Il s'agit d'inciter les automobilistes à pénétrer dans la ville, à stationner et à y flâner à pied pour découvrir boutiques et lieux incontournables.
- Informer les visiteurs par des panneaux d'information type R.I.S (Relais d'Information Service) et P.I.P. (Point Information Parking).

La société SICOM a remporté le marché public et débutera cet été l'étude de jalonnement. La signalétique sera installée avant la fin du mois de février 2015.

On sort en Picardie Maritime! Une nouvelle carte pour découvrir le territoire.

Envie de se balader, de découvrir milieu naturel ou patrimoine bâti, de se déplacer d'une façon ou d'une autre, de se divertir : consultez la carte proposée dans les 16 offices de tourisme. Elle recense paysages et lieux incontournables, départs de chemins, modes de locomotion classique ou atypique. L'objectif est de sensibiliser le visiteur à la richesse du territoire et de l'inciter à le découvrir sous ses multiples aspects : de la Baie de Somme à la forêt de Crécy, des abbayes de Valloires et de Saint-Riquier au patrimoine industriel du Vimeu en passant par Abbeville et ses marais à la faune et la flore emblématiques qui l'entourent. La carte est le résultat d'une collaboration entre Somme Tourisme et Baie de Somme 3 Vallées sur le plan technique (choix du fond de carte) et les 16 offices de tourisme, le Syndicat Mixte Baie de Somme-Grand Littoral Picard pour la partie contenu. Mutualisation et synthèse des expériences de chacun ont ainsi permis une cartographie volontairement non exhaustive pour gagner en lisibilité. De format 60x42, éditée en version bilingue (français /anglais), elle est éditée par Baie de Somme 3 Vallées en 150 000 exemplaires pour une durée de vie de 2 ans.



Renseignements sur www.baiedesomme3vallees.fr



Des balades à cheval

Un réseau de 10 boucles équestres est en cours de programmation pour développer la découverte des milieux naturels sur l'ensemble du territoire. A ce jour, deux parcours sont dessinés : l'un dans la vallée du Vimeu, passe par Ercourt, Houdent, Chaussoy, Zoteux, Acheux en Vimeu, Tours en Vimeu, Grébault-Mesnil et revient sur Ercourt via 2 tronçons du GR 125.

L'autre se déploie au Nord Est de Belloy sur Mer, chemine vers Vaudricourt, Poutrincourt, au Nord d'Enclos Mouchette, suit le front de mer, le long du hâble d'Ault, rejoint Hautebut, Bourseville, le Nord de Friville-Escarbotin et revient sur Vaudricourt avec sur cette dernière partie des passages sur le GR.

Sur chaque parcours, des aménagements ont été effectués : élagage, taille de haies, comblements des ornières, maillage des surface en silex, reprofilage du tracé, empierrement des parties basses selon l'état des sols, ceci afin de mettre en sécurité les chevaux et leurs cavaliers. A cela s'ajoutent de la signalétique, des panneaux de mise en garde (interdits sauf riverains et cavaliers, traversée dangereuse, traversée de chevaux...). Selon le parcours, des aménagements complémentaires sont installés pour permettre des haltes: barres d'attache, tables de pique-nique, garde-corps en bois à certains passages. L'ensemble de ces travaux est mené en partenariat avec le Conseil général de la Somme. L'entretien des boucles sera assuré par le syndicat mixte «Baie de Somme 3 Vallées».

Périscolaire à Drucat : réflexion et concertation! (Entretien avec Laurent Parsis, maire de Drucat)

La commune de Drucat a fait le choix d'attendre la rentrée 2014/2015 pour mettre en œuvre des activités périscolaires pour les 70/80 enfants fréquentant les classes maternelles et primaires de cette petite commune de l'Abbeillois. Selon les préconisations de la loi sur les rythmes scolaires, la municipalité a créé un comité de pilotage composé d'élus, de délégués des parents d'élèves et d'enseignants. Objectif : se concerter entre parties prenantes, prendre le temps de la réflexion, éviter d'imposer un choix et susciter l'adhésion au projet. Cette méthode a eu pour avantage d'observer en grandeur réelle l'organisation des activités périscolaires dans les communes qui les avaient adoptées dès la rentrée 2013.

Deux démarches s furent étudiées sur des communes voisines : Cambron qui, seule, assurait l'organisation des activités et Caours et Bellancourt qui, regroupées, faisaient appel aux animateurs de la Communauté de Communes de l'Abbeillois. Des visites de terrain eurent lieu pour voir concrètement le déroulement de ce temps non scolaire ; visite d'ailleurs impromptue pour le groupe Caours/Bellancourt, en compagnie d'Alain Lefevre directeur des Accueil de Loisirs et de Sabrina Roger afin d'observer les enfants en situation réelle. Cette démarche fut suivie d'une réunion ouverte à tous les parents afin de les sensibiliser au projet et de leur présenter les 2 modèles observés : soit porter l'organisation seule avec les moyens propres de la commune en matière d'activités, soit bénéficier de l'assistance proposée par la CCA. Fin janvier, le comité de pilotage se décida à l'unanimité en faveur du projet adossé à la CCA. Vint ensuite le temps de la visite des lieux susceptibles d'accueillir les enfants : après discussion avec les responsables des Accueil de Loisirs, le choix se porta sur la salle de motricité de l'école (présence de sanitaires adaptés) et une salle située dans la salle polyvalente, donc à immédiate proximité de l'école. Un repérage des terrains de sports et un état des lieux du tissu associatif, possible force de propositions en matière d'activités, complétèrent la démarche. Ainsi, le club de tennis de table et son animateur seront partie prenante : une façon d'intégrer ce temps périscolaire à la vie de la commune.

Dernière étape : l'élaboration des contenus, d'ores et déjà, les grandes lignes sont tracées: découverte d'instruments de musique, initiation à la photographie, danse...

Conclusion, pour Laurent Parsis, il était primordial de ne pas imposer le projet. Il fallait convaincre par la réflexion et l'observation et faire reculer les a priori existants (trop de déplacements pour les enfants entre la ville centre et leur commune, fatigue de ces derniers...) Autres obstacles aux yeux des parents : choisir les activités, abandonner la souplesse de fonctionnement de la garderie et accepter l'obligation de suivre des horaires bien définis, gage d'un éveil bien maîtrisé de l'enfant. La démarche en direction des parents a été essentielle et justifie la transformation du comité de pilotage en comité de suivi afin de pratiquer un bilan trimestriel et de continuer à associer le plus de parents possible.

Jeunesse, originalité, diversité... le Conservatoire de Musique et de Danse de l'Abbeillois propose une saison 2014-2015 à découvrir sans tarder.

Onze rendez-vous de septembre 2014 à mai 2015 sans compter les masters classes et les concerts des élèves, la saison musicale en Abbeillois sera riche en découvertes et émotions.

De jeunes interprètes déjà présents sur le territoire ou venant d'autres horizons mettent leur talent au service de la musique. Des rencontres parfois inédites d'instruments : quintette piano, violon, alto, violoncelle et contrebasse ; récital à quatre pianos... dans un lieu hors norme... l'Aqu'ABB ; récital à 2 clavecins, instruments anciens (ophicléïde, serpent, saxhorn, cornet à piston, bugle) offrent des incursions dans des répertoires parfois oubliés. D'autres univers complètent ce parcours musical : celui de l'opérette avec Pomme d'Api d'Offenbach, le Conte de Jataka, spectacle musical réunissant les classes de harpes, de danse et de théâtre des Conservatoires de l'Abbeillois et d'Amiens sous la direction de la célèbre harpiste Marielle Nordmann entourée d'Alexandra Luiceanu et Clara Izambert. Incursions également dans la bibliothèque musicale de la mère de Robert Mallet, poète, écrivain, premier recteur de l'Université de Picardie attaché à l'Abbeillois, berceau de sa famille paternelle; la littérature avec une adaptation libre de la *Contrebasse* de Süskind, confrontant harpe et contrebasse ; la poésie et la révolte d'un Léo Ferré interprétées par Arnaud Marzorati, accompagné par l'orchestre symphonique du Conservatoire sans oublier la 2ème édition de la semaine de l'orgue avec *Orgue en France* et le *Jour de l'Orgue* conçu par Adrien Levassor avec un invité prestigieux : l'organiste Eric Lebrun . Un projet concocté en partenariat avec les classes d'orgue du Calais, du Pays de Laon et du Soissonnais... Enfin le souvenir de la Grande Guerre dont on commémore le centenaire sera évoqué lors d'un concert mettant à l'honneur la création musicale liée à cette période tragique.



crédit photo : Sandrine Lehagre

Ecole des Beaux-Arts : on expose!

Au cœur de l'école, un espace d'exposition permet de découvrir le travail d'artistes invités mais aussi des élèves de l'école. Pour la rentrée, l'Atelier de gravure présentera quelques réalisations au regard du public. Une façon de découvrir cet atelier où se pratique la lino gravure, une des techniques les plus simples, où le graveur creuse avec ses outils une plaque de matière proche de nos anciens linoleums. On peut aussi graver le rhéonon (sorte de plexis) que l'on griffe avec une pointe sèche. Une technique à découvrir et pourquoi pas à pratiquer ! du 6 au 26 septembre 2014.

Deux peintres prendront le relais. Du 4 octobre au 15 novembre 2014, Hélène Briuede, professeur d'Arts Plastiques à Péronne proposera ses toiles inspirées par les jeux de reflets et de transparences souvent révélés par les ensembles architecturaux. Un jeu de constructions abstraites pour rêver à des horizons lointains.

Tout autre est l'univers d'Eric Boutin, professeur lui aussi d'Arts Plastiques à Poix de Picardie, fasciné par l'Asie et tout particulièrement la Chine, sa peinture nous entraîne dans l'univers des jardins propices à la méditation : végétation luxuriante composée de bambous où parfois l'artiste introduit un objet extérieur au monde végétal. Du 13 décembre 2014 au 30 janvier 2015.

Des travaux d'économies d'énergie pour réduire votre facture de chauffage!



Le Service Public de l'Efficacité Energétique (SPEE) propose aux picards de les accompagner tout au long de leur projet de rénovation énergétique. Nouvel outil (créé par la Région Picardie) en direction des propriétaires bailleurs ou occupants, le SPEE apporte réponses techniques et solutions financières. Vous souhaitez installer des fenêtres à double vitrage, changer de chaudière, isoler la toiture, le sol ou les murs de votre logement ; sachez que le Service Public de l'Efficacité Energétique proposera, dès le mois de septembre, conseils et solutions pour vos projets de rénovation thermique. Un diagnostic énergétique de votre logement pourra être réalisé gratuitement par un des techniciens du service public qui élaborera ensuite un projet de travaux personnalisé

et adapté à vos besoins. En cas de difficulté de financement, le service public avancera aux usagers la somme nécessaire pour financer les travaux de rénovation thermique. Puis le remboursement s'effectuera grâce aux économies faites sur les factures d'énergie une fois les travaux réalisés.



Néfastes pour la santé et pour l'environnement, un logement mal isolé est coûteux pour ses occupants! Alors si vous avez un projet de rénovation énergétique, si votre maison vous semble mal isolée ou tout simplement, si vous souhaitez des informations sur le service public mis en place, contactez le SPEE :

contact@picardie-spee.fr ou le numéro unique 0810 140 240.

Cure de soins pour friches industrielles avant travaux!

Le futur Conservatoire de Musique et de Danse de l'Abbeillois s'élèvera à l'angle de l'avenue du Port et de la Place de Verdun. Ce site abritait autrefois une usine à gaz et les abattoirs municipaux. Les différentes études de diagnostics de sols ont mis en évidence une pollution des sols en hydrocarbures, cyanures, métaux (arsenic, cadmium, mercure, plomb, chrome, cuivre, nickel et zinc) liée aux anciennes implantations.



Travaux de recouvrement des terres après excavation – Pose d'un grillage avertisseur et d'un géocomposite bentonitique (membrane utilisée comme agent d'imperméabilisation. C'est la bentonite qu'elle contient, gonflant au contact de l'eau, qui la rend parfaitement étanche)

La Communauté de Communes de l'Abbeillois a donc engagé des travaux de dépollution du site en partie contaminé.

Ces types de pollution imposent la définition d'actions de réhabilitation à mettre en œuvre. Il s'agit ainsi de maîtriser les sources de pollution et/ou les voies d'exposition. Cette démarche passe par l'élaboration d'un plan de gestion réalisé par le cabinet AIRELE. Les mesures de gestion sont étudiées en prenant en compte l'usage futur du site, lieu d'enseignement et de diffusion. Dans ce cas précis, le principe de l'excavation (décaissement) et du recouvrement des terres polluées a été retenu.

La société BREZILLON, attributaire du marché de dépollution, a donc procédé aux travaux suivants : sondages, terrassement, chargement et transport des terres en filières agréées (4169 tonnes), prélèvements d'échantillons en fond de fouille, levée topographique, et enfin, travaux de remblaiement après mise en place d'un grillage avertisseur, d'un géotextile (« anti contaminant ») et d'un géocomposite bentonitique. Il s'agit d'une membrane utilisée comme agent d'imperméabilisation. La bentonite qu'elle contient, une fois gonflée au contact de l'eau, assure une étanchéité parfaite. A l'issue de ces travaux, le terrain a été remis en état. Le cabinet AIRELE, après contrôle, a conclu à l'absence de risques pour les futurs usagers.

